

**Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 16 avril 2021**

Délibération CA-2021-37

**Approuvant le montant des bourses distribuées et les actions mises en place
dans le cadre du financement ANR du projet EUR LIVE**

*Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;
Vu la note financière présentée en conseil d'administration et annexée à la présente délibération.*

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 16 avril 2021 en formation plénière, à l'unanimité des 28 membres présents ou représentés :

ARTICLE UNIQUE:

Approuve le montant des bourses distribuées et des actions mises en place dans le cadre du financement ANR du projet EUR LIVE, tel que défini dans le document annexé à la présente délibération.

Fait à Créteil, le 16 avril 2021

Le Vice-Président du Conseil d'administration


Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université


Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Rendue exécutoire à compter du 5 mai 2021 (date d'envoi au rectorat de Créteil)

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil.

NOTE FINANCIÈRE ADRESSÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UPEC

Conformément aux **dispositions de la note émise le 25 septembre 2020** par la Direction Générale des Services (DGS), la Direction Financière (DAF) et la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV), concernant l'« **Organisation de la gestion financière des EURs** », ainsi qu'à la **convention attributive d'aide signée par l'ANR et l'UPEC le 25 mai 2020**, l'École Universitaire de Recherche LIVE – « LIFE TRAJECTORIES & HEALTH VULNERABILITY » (**ANR-18-EUR-0011 LIVE**) prévoit d'attribuer pour l'année 2020-2021, selon les règles d'éligibilité et de fongibilité de l'ANR :

1. Des bourses étudiantes :

A attribuer au cours des 8 ans de programme en réponse à des appels d'offres

1. Bourses de doctorat de 36 mois chacune,
 - ⇒ coûts par doctorant: 100 540,72€
 - ⇒ coûts 2020-2021 : 3 doctorants = 100 540,73€
 - ⇒ coûts totaux sur 8 ans : 13 doctorants x 100 540,72€ = **1 307 029,36€**
2. Bourses pour un échange international pour les doctorants EUR-LIVE
 - ⇒ coût unitaire par bourse: 4 200 €
 - ⇒ coûts 2020-2021 : 3 doctorants = 12 600€
 - ⇒ coûts totaux sur 8 ans : 4 200€ x 13 doctorants = **54 600€**
3. Bourses de stage de MSc2 au sein de l'UPEC (6 mois pour chaque bourse)*
 - ⇒ coûts unitaire par bourse: 6 mois x 800€ mensuels = 4 800 €
 - ⇒ coûts 2020-2021 : 4 800 € X 11 bourses par an = 52 800€
 - ⇒ coûts totaux sur 8 ans: 52 800€ x 8 ans = **422 400€**

*effet rétroactif pour la promotion 2020-2021
4. Bourse annuelle pour participer à des conférences internationales pour les étudiants EUR-LIVE (MSc2 & PhD)
 - ⇒ coûts associés par bourse par étudiants EUR-LIVE: 1 500€
 - ⇒ coûts 2020-2021 : 1 500€ x 3 bourses = 4 500€
 - ⇒ coûts total associés : 15 000€ x 8 ans = **120 000€**

Les bourses sont attribuées selon les critères scientifiques d'excellence établis par le Comité Exécutif de l'EUR-LIVE. Ces critères sont appliqués par les responsables des piliers de l'EUR. Un calendrier annuel a été fixé dans le ComEx pour trois étapes annuelles : appel à candidature, sélection des candidats et attribution des bourses.

2. Des supports à l'enseignement:

1. Intervention de chercheurs /enseignants de l'UPEC
 - ⇒ coûts équivalents temps plein par mois : 4 666,67€
 - ⇒ coûts 2020-2021 : 28 000 €
 - ⇒ coûts totaux pour 8 ans de programme : 448 000€
2. Bourse par chercheur/intervenant extérieur invité

- ⇒ coût unitaire : 2 000€
- ⇒ coûts 2020-2021 : 10 bourses soit 20 000€
- ⇒ coûts totaux pour 8 ans de programme : 160 000€
- 3. Support financier pour les laboratoires d'accueil de doctorants :
 - ⇒ coût unitaire : 12 000€
 - ⇒ coûts 2020-2021 : 3 doctorants soit 36 000€
 - ⇒ coûts totaux pour 8 ans de programme : 480 000€
- 4. *Induction program* pour les étudiants EUR de MSc1 au PhD
 - ⇒ coût unitaire : 10 000€
 - ⇒ coût 2020-2021 : 10 000€
 - ⇒ coûts totaux pour 8 ans de programme : 80 000€

Montant total de la subvention ANR-18-EUR-0011 LIVE : 5 200 000 Euros.

Durée du projet : 99 mois du 02/05/2020 au 15/08/2028